



La manufacture de Glaces de Rouelles (Haute-Marne) : un modèle pour l'*Encyclopédie*

Georges Viard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rde/84>

DOI : 10.4000/rde.84

ISSN : 1955-2416

Éditeur

Société Diderot

Édition imprimée

Date de publication : 20 octobre 2002

ISSN : 0769-0886

Référence électronique

Georges Viard, « La manufacture de Glaces de Rouelles (Haute-Marne) : un modèle pour l'*Encyclopédie* », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 33 | 2002, document 7, mis en ligne le 04 mars 2011, consulté le 30 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rde/84> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rde.84>

Georges VIARD

La manufacture de Glaces de Rouelles (Haute-Marne) : un modèle pour l'*Encyclopédie*

Dans le *Recueil des Planches* de l'*Encyclopédie*, quarante-sept illustrations concernent la MANUFACTURE DES GLACES¹. A la fin de la table, l'éditeur en précise l'origine :

Le discours sur les glaces coulées qu'on retrouvera dans le Dictionnaire à l'article VERRERIE, et les explications des Planches sur cette partie sont de M. Allut le fils ; les desseins de ces planches sont de M. Goussier, qui les a exécutées à la manufacture de Rouelle ; on peut compter sur leur exactitude².

De fait, trente-deux planches sur quarante-sept, dues au talent de Louis-Jacques Goussier (1722-1799), évoquent l'existence d'une entreprise aujourd'hui disparue et dont il ne reste guère de traces. Rouelles n'est plus qu'une très modeste commune d'une vingtaine d'habitants, perdue dans la Montagne langroise³. André Theuriet l'avait jadis choisie pour y situer l'aventure de *La Sauvageonne* (1881) : « Séparé d'Auberive par une des plus belles futaies du canton, [Rouelles] est bâti à la naissance d'un vallon et s'enfonce comme un coin dans la forêt de Montavoit, qui l'enserme de

1. *Recueil des Planches sur les Sciences, les Arts libéraux et les Arts mécaniques*, 3^e livraison [tome IV], à Paris, chez Briasson, David, Le Breton, 1765.

2. L'article VERRERIE se trouve au tome XVII de l'*Encyclopédie*, p. 102. L'art de la glacerie est étudié à partir de la page 115. On lit, p.153 : « Cet article des glaces coulées est de M. Allut le fils ».

3. Rouelles, Haute-Marne, arr. Langres, c. Auberive. Au XVIII^e siècle, la communauté ressortissait au temporel du gouvernement et de la province de Bourgogne, bailliage de Châtillon ; au spirituel, du diocèse de Langres, archidiaconé du Langrois, doyenné de Langres, l'église étant annexe de Vitry-en-Montagne.

trois côtés dans un cirque de pentes boisées »⁴. Un maigre ruisseau s'échappe de la Peute Fontaine et s'en va doucement rejoindre l'Aube naissante.

Le visiteur du XXI^e siècle commençant imagine mal ce lieu sauvage et retiré bruissant des cris d'ouvriers affairés autour des fours et de rouliers transportant les matières indispensables à la fabrication des glaces ou repartant avec un chargement fragile vers Dijon ou Paris. La très modeste église, à peine assez grande pour accueillir cinquante personnes, le « château » qui a perdu les deux ailes flanquées de « tourelles en forme de pigeonnier » que voyait encore Theuriet, ne peuvent rappeler non plus un passé industriel pourtant prolongé jusqu'au deuxième quart du XIX^e siècle⁵.

Que fut donc à ses débuts cette manufacture de Rouelles, dont Diderot doutait déjà de la prospérité ?

« On vient, écrit-il dans son *Voyage à Langres*, en dépit du privilège exclusif de la manufacture de Saint-Gobain, d'établir à Rouelle, petit village à trois lieues de Langres, une manufacture de glaces. Les premiers entrepreneurs s'y sont ruinés, leurs successeurs seront-ils plus heureux ? J'en doute. Cette manufacture est protégée par le Parlement de Dijon »⁶.

La thèse consacrée en 1973 par Claude Pris à la manufacture de Saint-Gobain apporte de précieuses lumières sur l'origine de Rouelles, et l'exposé qui suit lui est redevable de nombreux emprunts⁷. Les archives de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne permettent de compléter l'histoire d'une entreprise conçue comme une machine de guerre contre les monopoles colbertistes, mais confrontée dès l'origine à tant de difficultés que sa réussite temporaire apparaît presque miraculeuse.

4. La carte IGN au 1/25000^e (Auberive/3120 ouest) donne une très bonne idée de la situation retirée de Rouelles.

5. Non loin de l'actuel château, on peut encore voir plusieurs bâtiments, dont certains joliment restaurés, qui ont appartenu peut-être à la glacerie du XVIII^e siècle, plus sûrement à la verrerie du XIX^e siècle.

6. D. Diderot, *Voyage à Bourbonne, à Langres et autres récits*, présentés par A.-M. Chouillet, Paris, Aux amateurs de Livres, 1989, p. 45. Diderot confond ici le parlement et les états de Bourgogne.

7. Claude Pris, *La manufacture royale des glaces de Saint-Gobain, 1665-1830. Une grande entreprise sous l'Ancien Régime*, Lille, 1975, 3 vol. L'annexe 8 est entièrement consacrée à la glacerie de Rouelles, pp. 1232-1236. Voir également du même auteur : « La glace en France aux XVII^e et XVIII^e siècles. Monopole et liberté d'entreprise dans une industrie de pointe sous l'Ancien Régime », *Revue d'histoire économique et sociale*, t. 55, 1977, pp. 5-23.

I. LA FONDATION DE LA MANUFACTURE

C'est le 9 janvier 1759 que fut créée la société qui se proposait d'établir une fabrique de glaces à Rouelles. Claude Pris n'a pas retrouvé cet acte fondateur, mais il a mis au jour le bail signé à la même date devant un notaire parisien, par lequel le seigneur du lieu, Claude-Étienne de Marivetz, mettait à la disposition des entrepreneurs le terrain nécessaire à cette installation. La compagnie obtint peu après les lettres patentes indispensables. L'aventure pouvait commencer⁸.

- *Les promoteurs de l'entreprise*

Quatre personnes se trouvaient à l'origine du projet : Claude-Étienne de Marivetz, Paul Bosc d'Antic, Antoine Allut et François Véron de Forbonnais. Seul le premier avait des attaches avec le pays langrois, bien qu'il fût né le 29 avril 1729 à Bourges, où son père Étienne exerçait alors la charge de receveur des gabelles et directeur du contrôle des exploits. D'origine bourgeoise, la famille Marivetz avait gravi à Langres, durant le XVII^e siècle, le long chemin conduisant de la notabilité à la noblesse, aboutissant à l'acquisition d'une charge de secrétaire du roi et l'achat par Étienne de Marivetz, le 5 mai 1693, de la seigneurie de Rouelles et Charmoy pour la somme de 14 000 livres tournois⁹. On ne sait ce que fut la jeunesse de Claude-Étienne, ni quel collège il fréquenta. Au milieu du siècle, il était écuyer de Mesdames de France, filles de Louis XV, charge achetée en 1752 après avoir présenté ses preuves de quatre degrés de noblesse paternelle. Plus tard, il consacra son temps à des travaux d'écriture, publiant notamment, de 1780 à 1787, les sept volumes de sa *Physique du Monde*¹⁰, où il développera une théorie anti-newtonienne de l'éther et dans laquelle Robert Darnton voit « *une fantaisie cosmologique assez proche du mesmérisme* »¹¹. Il fréquentait alors à Paris la société de l'Harmonie, avec son ami Brissot, qu'il mit en relations avec Marat¹².

8. C. Pris, *op.cit.*, pp. 1232-1233. L'auteur s'appuie sur les archives privées de Saint-Gobain et sur le minutier central des notaires parisiens. La date de 1759 est celle que retiennent déjà Courtépée et Béguillet, dans leur *Description générale et particulière du duché de Bourgogne* (cf. reprint de la 3^e édition, 1968, t. IV, p. 287).

9. Sur la famille Marivetz, voir les études généalogiques du baron de l'Horme : Arch. dép. Haute-Marne, 22 J 7. Étienne de Marivetz avait épousé le 27 juillet 1728 Marie Becuau, fille de Claude Becuau, écuyer, seigneur de Colombes.

10. *Physique du Monde*, dédiée au Roi par le Baron de Marivetz et par M. Goussier, A Paris, chez Quillau, 1780-1787, 7 vol. in 4°.

11. Robert Darnton, *La fin des Lumières. Le mesmérisme et la Révolution*, Paris, Perrin, 1984, pp. 97 et 106.

12. Camille Petit, « Les Haut-Marnais et le Tribunal révolutionnaire de Paris. Étienne-Claude de Marivetz », *Les Cahiers Haut-Marnais*, n° 68-69, 1962, pp. 47-70.

Comment Marivetz, alors âgé de trente ans, rencontra-t-il ses associés, notamment Paul Bosc d'Antic ? Peut-être à la cour, puisque ce dernier était médecin du roi, ou dans les salons parisiens. Bosc d'Antic, d'origine languedocienne, était né en 1726 à Pierre-Ségade¹³. Protestant, il soutint sa thèse de médecine à l'étranger. Expert en chimie, il présenta plusieurs communications à l'académie des Sciences à partir de 1755, et devint membre correspondant de cette institution en 1759. La même année 1755, il avait été embauché à la manufacture de Saint-Gobain, moyennant 6 000 livres par an, avec mission de moderniser les établissements de la compagnie. Il introduisit notamment la fonte au salin de soude et la fabrication du verre façon de Bohême. Mais à la suite de désaccords avec certains directeurs, il fut renvoyé en 1758¹⁴. Il se trouvait donc libre au moment de la fondation de Rouelles. Il vint demeurer dans ce village, où mourut sa première épouse, Marie-Angélique Lamy d'Hangest, fille d'un officier général d'artillerie, à laquelle il avait uni sa destinée à Saint-Gobain en 1757, et qui fut inhumée dans l'église de Rouelles le 21 février 1761. Dès le 1^{er} avril 1762, Paul Bosc d'Antic se remariera avec Augustine (dite Engadrenne) Lallemant, fille de Claude Lallemant, seigneur d'Aprey et propriétaire de la faïencerie du lieu, qui lui apportera en dot le domaine de Servin¹⁵. En 1776, il publiera ses *Observations sur l'art de la faïence* avant de mourir à Paris en avril 1784.

A ce spécialiste des arts du feu se joignit un riche homme d'affaires méridional, Antoine Allut (le père), né en 1721 et mort en 1786, anobli par l'achat d'une charge de secrétaire du roi : il plaça son fils Antoine Allut le jeune à la tête de la manufacture de Rouelles. Ce dernier était né à Montpellier le 23 octobre 1743 du mariage de son père avec Jeanne Imbert. Après avoir étudié les mathématiques et les sciences exactes à Paris, il retourna dans sa ville natale et y épousa en 1764 Marguerite-Angélique Pommier. Membre des académies de Montpellier et de Dijon, il rédigea de 1722 à 1780 quelque dix-sept mémoires, notes et lettres ayant trait à la fabrication des glaces coulées, sans compter sa contribution à l'*Encyclopédie*. Après la mort de son épouse en 1780, il quitta définitivement Rouelles, retourna dans son Languedoc natal et se maria le 28 octobre 1789 avec Marguerite-Philippine Perdriau de Genève (les Allut, comme les Bosc, semblent de tradition protestante)¹⁶.

13. Tarn, arr. Castres, c.Lacause, commune de Viane.

14. Sur la famille Bosc, se reporter aux généalogies du baron de L'Horme, Arch. Dép. Haute-Marne, 22 J 2. Cf. C. Pris, *op.cit.*, p. 1217.

15. Aprey, Haute-Marne, arr. Langres, c. Longeau. Servin est un écart de la même commune. Cf. Gilles Goiset, *Histoire des faïenceries d'Aprey*, Langres, Musée de Langres, 1997, 63 p. ill.

16. Arch. Dép. Haute-Marne, 1 J 419. Dossier Allut, constitué d'une notice historique lue en séance publique à la Société des Sciences et Belles-Lettres de Montpellier le 7 avril 1808 par son cousin Jean-Jacques-Agenor Allut (1789-1848). Notice manuscrite rédigée en 1975 par Edouard Allut, descendant de la même famille.

Quant au dernier membre du quatuor, le plus connu, François Véron de Forbonnais, il était né au Mans le 3 octobre 1722, dans une famille de riches fabricants d'étamines, dont il fut d'abord, après de solides études au collège de Beauvais à Paris, l'agent commercial en Italie et en Espagne. A partir de 1743, il s'occupa de questions d'armement maritime dans sa famille maternelle à Nantes et fit rapidement fortune. Ayant abandonné le commerce en 1752, il fréquenta le milieu parisien des littérateurs, des philosophes et des économistes. Ses *Eléments de commerce*, publiés en 1754 en deux volumes, assurèrent sa renommée en le rangeant dans le camp des libéraux. Appelé à l'administration des monnaies, il eut l'oreille du contrôleur général Silhouette. Il avait répondu à l'appel de Diderot et rédigé quatorze articles pour l'*Encyclopédie* (volumes III-V) avant de se brouiller avec lui vers 1757-1758¹⁷. Rouelles dut lui apparaître comme le meilleur moyen de mettre en application certaines de ses idées ; cette création lui donnait l'occasion de mener une vigoureuse offensive contre le symbole d'un système économique rejeté, le colbertisme.

- *La lutte contre Saint-Gobain*

En effet, la nouvelle manufacture fut conçue dès l'origine comme une machine de guerre dirigée à la fois contre Saint-Gobain et contre les monopoles. La manufacture d'État vivait depuis 1665 sous le régime du privilège. Elle bénéficiait seule, avec ses établissements délocalisés, comme Lézennes, dans le Tonnerrois¹⁸, du monopole de la fabrication de certaines productions, comme les glaces soufflées et surtout les grandes glaces coulées, telles celles employées dans la Galerie des Glaces de Versailles. Ces privilèges avaient été renouvelés à plusieurs reprises, notamment en 1683, 1688, 1695, 1702, 1727, et ceci sans aucune contestation.

En revanche, le renouvellement nécessaire de 1757 provoqua de vigoureuses controverses. Dans les milieux gouvernementaux, les « économistes », rangés derrière Vincent de Gournay, souhaitaient une politique plus libérale et appuyaient une campagne animée par un maître verrier nantais, Jean Leclerc, pour obtenir la suppression de l'exclusif et la libre concurrence dans la fabrication des glaces. Véron de Forbonnais, alors intendant de commerce, rédigea pour Jean Leclerc trois mémoires contre la reconduction des privilèges de la manufacture d'État. Saint-Gobain réagit énergiquement. Bénéficiant toujours de très solides appuis à la cour et au contrôle général, la compagnie obtint finalement ce qu'elle voulait, le maintien de son monopole.

17. *Dictionnaire de biographie française*, t. XIV, 1979, c. 418-420 (article de St. Le Tourneur).

18. Yonne, arr. Avallon, c. Ancy-le-Franc.

C'est alors que Véron de Forbonnais, Marivetz, Allut et Bosc se décidèrent à agir, forts du soutien discret des contrôleurs généraux Boulogne et Silhouette, gagnés en partie aux idées libérales. Ils profitèrent également du courant d'opinion hostile au vieux colbertisme et surent gagner à leur cause les états provinciaux de Bourgogne, soucieux du développement économique de la région. Les lettres patentes de 1759 autorisaient les associés de Rouelles à fabriquer uniquement du verre façon de Bohême. Mais en réalité ceux-ci étaient bien décidés à aller au-delà de cette autorisation et à fabriquer des glaces coulées sans plus se soucier du monopole de Saint-Gobain. Ils construisirent immédiatement la halle nécessaire à cette fabrication, avec table de coulage, rouleaux et carcaises. C'était en quelque sorte une forme de déclaration d'intentions qui ressemblait à une déclaration de guerre. Restait à gagner la victoire.

La compagnie de Rouelles démarrait sur de médiocres bases financières. Le capital était de 72 000 livres, réparties en douze sols. Quatre sols étaient attribués à Paul Bosc d'Antic, mais correspondaient seulement à l'apport de ses compétences techniques. Chacun des trois autres associés disposait de deux sols huit deniers. En réalité, la part de Marivetz était représentée par le terrain laissé à la société pour y construire la fabrique. Donc, seuls Forbonnais et Allut père apportaient effectivement les capitaux nécessaires, sans que l'on sache exactement ce que chacun mit dans l'affaire.¹⁹

II. LES DIFFICULTÉS DE L'ENTREPRISE

Lutter dans ces conditions contre la puissance financière que représentait alors Saint-Gobain relevait d'emblée de l'exploit. Mais plus peut-être que de cette faiblesse financière initiale, Rouelles devait souffrir de sa position même, des dissensions qui éclatèrent bien vite entre les associés et des difficultés à mettre au point les procédés techniques nécessaires.

- *La situation géographique de Rouelles :*

A lire dans l'*Encyclopédie* ce qu'Allut le jeune écrivait sur « la position des lieux et l'emplacement propre à établir une glacerie », on peut s'étonner du choix de Rouelles. A moins que le théoricien n'ait pris le site de la manufacture qu'il dirigeait comme le modèle de ce qu'il fallait éviter.

19. Pour tout ce qui précède, nous nous appuyons sur les travaux de Claude Pris, cités note 7.

« Une des principales attentions que doit avoir l'édificateur d'une glacerie, écrit-il, attention d'où naît un des plus grands biens de l'affaire, c'est le choix de la position et de l'emplacement de la fabrique. Trois choses dirigent naturellement un pareil choix : la facilité de se procurer les matières propres tant à la fabrication qu'aux apprêts, le prix de la main d'œuvre et l'aisance des importations et exportations. Un pays pauvre, mais peuplé, couvert de forêts, abondant en carrières de sable blanc et pur, de pierres à chaux, d'argile bien homogène, de terre propre à faire des briques et des pierres, tant à bâtir que de sciage, avoisinant quelque rivière navigable ou quelque canal de communication ; un tel pays, dis-je, paraît fait exprès, et destiné par la nature à l'établissement d'une glacerie »²⁰.

Certes, Rouelles remplissait certaines de ces conditions : le pays était pauvre et couvert de forêts, relativement peuplé, il permettrait d'embaucher une main d'œuvre peu coûteuse. Mais pour le reste, on était loin du compte. Le problème-clé restait celui des voies de communication. Le village était presque complètement isolé (c'est encore aujourd'hui un cul-de-sac) : ni rivière navigable, ni canal, pas même de route de grande ou de moyenne circulation. Il faudra attendre l'intervention des états provinciaux pour que Rouelles sorte de son isolement ; mais ce sera seulement le 29 novembre 1771 que la chambre des élus généraux de Dijon donnera ordre d'ouvrir « le chemin qui conduit depuis Is-sur-Tille à la dite manufacture », en passant par Praslay, Chalancey et Merrey-sur-Tille²¹.

La fabrication des glaces nécessitait de nombreuses et coûteuses importations. Dans le rapport que rédigea l'inspecteur des manufactures de la généralité de Bourgogne le 16 août 1766, il était précisé que la « terre » utilisée venait de Bassoncourt, « éloigné de Rouelle de quatorze lieux »²², et qu'il en fallait « par année deux cent cinquante milliers ». Le « sel alcalide de soude » arrivait du Languedoc ou de Provence (où Allut avait une fabrique). L'on tirait le sable blanc d'une carrière située près de Vendevre (Monrichard), « distant de Rouelle de quatorze lieux »²³. Le manganèse venait du Piémont, l'azure, le « mignon » et le sinabre de Hongrie et d'Espagne. Le sable à doucir sortait de Bretigny, « éloigné de plus de neuf lieux » (plus de douze cents milliers)²⁴, ou de Chalindrey, « à

20. *Encyclopédie*, t. XVII, p. 115. « Au reste, ajoute Allut, il est difficile qu'une contrée réunisse tous les avantages possibles ».

21. Arch. Dép. Côte-d'Or, C 3720. Praslay, Haute-Marne, arr. Langres, c. Auberive. Chalancey, Haute-Marne, arr. Langres, c. Prauthoy. Marey-sur-Tille, Côte d'Or, arr. Dijon, c. Is-sur-Tille.

22. Arch. Dép. Côte d'Or, C 44. Rapport de l'inspecteur Deverey. Bassoncourt, Haute-Marne, arr. Chaumont, c. Clefmont. Situé aux confins de la Lorraine, Bassoncourt constituait une enclave du duché de Bourgogne.

23. Vendevre-sur-Barse, Aube, arr. Bar-sur-Aube, ch.l.c.

24. Bretigny, Côte-d'Or, arr. et c. Dijon.

six lieux » (six cents milliers)²⁵. Il y avait là de quoi faire le bonheur de nombreux voituriers, mais certainement pas celui des entrepreneurs, qui voyaient les coûts de fabrication lourdement grevés par les frais de transport et les taxes douanières.

Quant à l'emplacement, il ne correspondait guère à celui que souhaitait Allut dans l'*Encyclopédie* :

« Il faut, *écrivait-il*, un terrain plein, uni et assez étendu pour qu'on ne soit pas borné, quant aux limites. Il est nécessaire aussi qu'il passe dans l'enceinte de la manufacture un courant d'eau assez considérable pour faire aller un moulin propre à écraser les matières qui ont besoin de l'être, comme ciment, soude, etc. La même eau servirait à laver le sable et il ne seroit pas mal qu'elle fût disposée de manière qu'on pût en amener une partie dans la halle ou atelier de fabrication, tant pour la facilité de rafraîchir les outils que pour abreuver les ouvriers qui, pendant des travaux si chauds et si pénibles, n'ont point de plus grand soulagement »²⁶.

Selon Claude Pris, l'un des avantages de Rouelles sur Saint-Gobain venait de l'existence de chutes d'eau aménagées pour les machines à polir et à doucir. On a quelque peine à les imaginer aujourd'hui. Certes, le ruisseau venu de la Peute Fontaine pouvait entraîner moulin et bocard, malgré un faible débit. Encore fallait-il qu'il ne fût ni tari par une trop grande sécheresse, ni pris par les glaces. Et si l'espace ne manquait pas, il restait cependant assez accidenté. C'est donc, semble-t-il, beaucoup plus l'opportunité d'un terrain offert par Marivetz que les avantages de la position qui entraîna le choix de Rouelles. La manufacture souffrit toujours de cette situation champêtre et isolée ; l'isolement permettait cependant de mieux protéger les secrets de fabrication et de production contre les manœuvres de Saint-Gobain.

- *Les dissensions entre les promoteurs*

La belle entente qui présidait à la création de l'entreprise ne dura pas. Parmi les causes de discorde, il y eut d'abord celles nées des difficultés de l'approvisionnement en bois. Certes, celui-ci ne manquait pas. « Les bois sont à la proximité de la manufacture », reconnaissait l'inspecteur bourguignon en 1766. Mais d'ajouter : « Il y en a peu au propriétaire qui est obligé d'en acheter considérablement chez ses voisins »²⁷. Ce bois était très recherché et coûtait cher. La ville de Paris, notamment, avait coutume de se ravitailler dans la région en bois de chauffage et c'était là une concurrence redoutable,

25. Chalindrey, Haute-Marne, arr. Langres, c. Longeau.

26. *Encyclopédie*, t. XVII, p. 115.

27. Arch. Dép. Côte-d'Or, C 44.

comme celle des forges établies tout au long de la vallée de l'Aube. Les paysans eux-mêmes n'entendaient pas perdre les avantages que leur procuraient les droits d'usage. Comme les manufacturiers voulaient leur interdire l'accès aux forêts de Marivetz, ils n'hésitèrent pas à leur faire un procès dès 1760, malgré l'opposition de ceux qui travaillaient à la fabrique. Le 11 mars 1771, le parlement de Dijon devait maintenir les habitants de Rouelles dans leur droit de faire paître leurs bestiaux dans tous les bois de la seigneurie « après la quarte feuille » et dans la « possession et jouissance » du canton des Brûlées, d'environ cent arpents, que les « coseigneurs » avaient fait exploiter sans vergogne et qu'ils devraient rendre aux habitants ou leur en payer la valeur²⁸.

Ce procès en entraîna un autre, car dans les procédures, Allut père et fils, Bosc d'Antic et Véron de Forbonnais s'étaient intitulés « coseigneurs de Rouelles et Charmoy ». Claude-Étienne de Marivetz ne l'entendait pas du tout de cette oreille. Il avait sans doute laissé un terrain aux manufacturiers, mais ceux-ci n'étaient après tout que ses fermiers, lui seul était seigneur de Rouelles et le terrain en question n'avait jamais été formellement vendu à ceux qui s'en disaient indûment propriétaires. Marivetz n'entendait nullement partager les droits qui relevaient de la seigneurie ; il voulait rester seul propriétaire de ses domaines fonciers. Il le rappellera encore dans un mémoire du 13 frimaire an II (3 décembre 1793), alors que la communauté des habitants lui contestera ses droits de propriété²⁹.

A ces querelles confiées au jugement des tribunaux, ce qui prit beaucoup de temps et d'argent, s'ajoutèrent très vite les déceptions financières : les profits tardaient à se manifester. Le premier à se retirer de l'entreprise fut Véron de Forbonnais qui céda ses parts dès 1761 à Marivetz et Allut. En 1763, ce fut au tour de Bosc d'Antic de partir ; il laissa ses parts aux deux autres associés moyennant une rente annuelle de 3 000 livres par an et alla s'occuper de la verrerie qu'il venait de fonder auprès de la faïencerie de son nouveau beau-père à Aprey, verrerie qui n'obtint que de médiocres résultats, qu'il transféra en 1767 à Servin et qui finit par le ruiner.

Réduite à deux associés, manquant de moyens financiers, la manufacture de Rouelles semblait mal partie. En 1763, la société décida d'augmenter son capital de quelque 360 000 livres, en plaçant dans le public soixante actions de 6 000 livres. L'opération ne semble pas avoir connu un grand succès : quelques miroitiers lyonnais et dijonnais répondirent cependant à l'appel. Allut mit toute sa fortune dans l'affaire. Marivetz

28. Arch. Dép. Haute-Marne, E dépôt 437 et 438 (archives communales de Rouelles en dépôt).

29. *Ibid.*

exigea que lui soit reconnue la pleine possession de vingt actions sans qu'il apporte le moindre argent frais. Il se retira prudemment de la direction effective de l'affaire, tout en engageant le procès qui devait le faire reconnaître comme seul propriétaire de la seigneurie. En 1766, l'inspecteur bourguignon des manufactures ne connaissait qu'un responsable, « Monsieur Dalut », qualifié de « seigneur dudit Rouelle ». Marivetz ne pouvait que réagir.

- *Les problèmes techniques*

Le même inspecteur Devereux évoquait avec précision les procédés utilisés à Rouelles.

« Cette terre arrivée [de Bassoncourt], on la fait éplucher très scrupuleusement pour la dégager de toutes ses parties étrangères, et nous avons vu qu'on la fait tremper ensuite dans des grandes caisses avec du siment qui n'est autre chose que de la même terre très cuite que l'on fait piler dans un moulin à boccard ou à pille dont un meunier a soins. Cette opération occupe dix femmes journellement ».

Huit hommes corroyaient ensuite ce mélange avec leurs pieds. Trois autres s'occupaient de la construction des fours de fusion et des creusets : « Nous avons vu que l'on donnoit une attention infinie à cette opération ». Trois ouvriers étaient chargés des autres composants, purifiés par passage dans un « four à fritte », puis « épluchés très strictement ». Vingt-cinq personnes travaillaient à la fabrication proprement dite du « Verre cristallin » : « ils ont chacun leurs occupations, les uns à tiser, d'autres pour chauffer les fourgs à recuire et enfin les autres sont occupés à différentes places par cette opération ».

Les bâtiments étaient considérables. Une halle de cent cinquante pieds de long sur soixante de large abritait deux fourneaux de fusion et dix de recuisson. Un bâtiment servait à l'apprêt des terres et à la confection des creusets. De vastes magasins abritaient les matières premières et les produits finis. Dans une autre bâtisse se trouvaient four à fritte, ateliers à doucir, à polir et à « rouir ». Non loin, une forge, une menuiserie, une chaudronnerie. « Tous les ouvriers sont logés dans des bâtiments que le propriétaire a fait faire, et comme il veut augmenter la partie, il se dispose à en faire d'autres »³⁰.

L'inspecteur Devereux, manifestement, était impressionné. Son rapport est de 1766 et c'est entre 1760 et 1765 que Goussier vint dessiner les planches destinées à l'*Encyclopédie* : Rouelles présentait l'avantage

30. Arch. Dép. Côte-d'Or, C 44.

d'offrir à l'artiste des bâtiments neufs. Cependant, il semble que les premières productions n'aient pas été d'excellente qualité. Selon le directeur engagé en 1772, les premières glaces manquaient de « la couleur blanche et cristalline » indispensable, ce qui les avait « discréditées »³¹. Ces problèmes techniques furent peut-être l'une des causes de la mésentente entre Allut le jeune et Bosc d'Antic. L'article de l'*Encyclopédie* contient un certain nombre de remarques acides à l'encontre de Bosc, et il serait intéressant de comparer les écrits de l'un et de l'autre. Bosc a publié en effet plusieurs mémoires sur l'art de la verrerie, repris dans ses *Œuvres*, éditées en deux volumes à Paris en 1780, mais qui remontaient aux débuts de la manufacture de Rouelles, notamment un mémoire sur la cause des bulles dans le verre (1758) et un mémoire sur les moyens les plus propres à améliorer l'art de la verrerie (1760), véritable exposé de 250 pages sur la théorie du verre, la manière de traiter les matières premières, la construction des fours et des pots. Selon Claude Pris, « Bosc d'Antic fut le premier à avoir écrit sur ce sujet d'une manière originale ».

Mais Allut le jeune n'était pas un ignorant. Résidant souvent à Dijon, où l'académie le reçut parmi ses membres, il expérimenta devant Buffon et Guyton de Morveau plusieurs réalisations, notamment la fabrication d'un bloc de verre d'un très grand diamètre et d'une épaisseur propre à construire des lentilles de grandes dimensions. Rouelles fut donc aussi sur le plan technique un laboratoire où se confrontèrent un temps des procédés variés. La recherche pouvait être pleine de promesses, mais, dans l'immédiat, médiocrement rémunératrice. Peut-être plus doué pour les expérimentations que pour la gestion d'une entreprise difficile, Allut le jeune consacra peut-être trop de temps à ses travaux de laboratoire et pas assez aux fabrications de la manufacture.

III. UN DÉVELOPPEMENT FRAGILE

L'inspection de 1766 avait révélé une manufacture en pleine activité. Cependant, si l'on en croit une enquête menée pour Saint-Gobain par un marchand miroitier en 1769, la situation d'Allut était alors désespérée. Il avait dû cesser ses paiements en 1767 et arrêter la fabrication, n'ayant pu renouveler ses stocks de matières premières. Il ne fabriquait plus que du verre à vitres et des bouteilles. De quoi satisfaire la manufacture d'État, qui n'avait cessé de surveiller d'un œil inquiet ce qui se passait en Bourgogne. De quoi justifier aussi l'affirmation de Diderot sur la ruine des premiers entrepreneurs de Rouelles³².

31. Arch. Dép. Côte-d'Or, C 3720. Requête datée de 1788.

32. C. Pris, *op. cit.*, pp. 764-765 et 1234.

- *La crise surmontée*

Mais la même année 1769, Allut adressait une supplique « à Nos Seigneurs, Nos Seigneurs les Élus généraux des États de la Province de Bourgogne », dans laquelle il récusait les rapports mensongers établis sur son compte et soulignait la bonne santé de son entreprise.

« Supplie humblement Antoine Allut, entrepreneur de la manufacture de glaces de Rouelles, et dit que des personnes mal intentionnées et jalouses sans doute de la protection que vous daignez accorder à la manufacture de glaces de Rouelles et à son entrepreneur ont fait courir des bruits très désavantageux à cet établissement ; mais il ne sera pas difficile de les détruire et le tableau qui va estre exposé sous vos yeux suffira seul pour cela ».

Certes, pour faire face à quelques difficultés, Allut avait dû s'éloigner un certain temps de Rouelles, mais son absence n'avait pas empêché la manufacture de fonctionner.

« Les fours de fusion n'ont pas cessé de brûler, les ateliers des apprêts ont toujours été fournis des glaces à doucir et à polir, et les magasins de Dijon n'ont jamais manqué de marchandises ».

Après avoir décrit les lieux, Allut soulignait le nombre élevé d'ouvriers travaillant à Rouelles :

« Il y a dans ce moment vingt-cinq employés à la halle, vingt au moëllon, seize aux roues, quarante-cinq au poly ; en outre, il y a constamment six journaliers occupés dans les cours, douze femmes chargées d'éplucher alternativement et suivant le besoin les frites, le ciment, les terres, etc. ; enfin un forgeron, un menuisier, deux charrons, deux maçons et un scieur de pierres sont attachés à l'établissement comme y estant journellement nécessaires ».

Soit, au total, cent trente et une personnes.

Mieux, Allut poursuivait la diversification de la production. Il avait ajouté un four de soufflage pour fabriquer des bouteilles de verre noir et des verres à vitres façon de Bohême. Cela ne pouvait qu'être utile à la province et employait douze ouvriers supplémentaires.

« Bien loin d'avoir déchu, elle [la manufacture] a au contraire augmenté d'un four de soufflage, sans rien négliger ni rien perdre de ses opérations ordinaires et principales. Il est vray qu'il en a coutté bien des soins, bien des peines et beaucoup de dépenses au suppliant, pour porter cet établissement au point où il l'a conduit ; mais plus ses efforts ont été

considérables, et plus il oze se promettre de votre appuy et de votre secours »³³.

De fait, fidèles à leur politique, les états de Bourgogne avaient décidé, le 31 décembre 1766, d'accorder une aide à la manufacture, comme ils le faisaient pour Aprey et pour d'autres entreprises³⁴. Ils accordèrent une subvention de 5 000 livres par an. Avec l'argent frais apporté par ses actionnaires, Allut put surmonter la mauvaise passe dont avait sûrement tenté de profiter Saint-Gobain en noircissant la situation et en cherchant, comme le disait Allut, à « consommer sa perte et sa ruine ».

- La fabrique en 1771

Ce fut en vain, comme put le constater le 23 avril 1771 André-Jean-Baptiste Bernard de Chanteau, secrétaire en chef des états de Bourgogne, venu enquêter sur place. Il fut accueilli à Rouelles par Antoine Allut, entrepreneur, et Jacques Maupetit, « syndic, caissier et directeur général des créanciers de la manufacture », en fait un riche marchand de Lyon, représentant sur place les nouveaux actionnaires.

« Nous avons vérifié et reconnu 1°, que les ateliers qui servent à la préparation des terres pour les fourneaux de fusion étoient occupés par plusieurs ouvriers, tant hommes que femmes, les uns pour épilucher la terre et le ciment, et les autres pour faire les creusets dont il y avoit déjà une assez grande quantité de fabriqué.

« 2° Nous nous sommes transportés dans la Grande Halle ou Atelier pour la fonte. Nous y avons trouvé un grand nombre d'ouvriers et un fourneau de coulage qui étoit en feu pour la fusion des glaces, qui ont été coulées devant nous avec succès et dont la matière, suivant les échantillons, nous a paru très blanche.

« Plus nous avons trouvé dans cette grande halle un fourneau de coulage qui étoit aussi en feu. Ce four est ordinairement employé à faire des bouteilles de verre noir et des verres à vitre façon de Bohême. Les ouvriers qui étoient occupés à travailler à ce fourneau souffloient des verres à vitre qui nous ont paru fort blancs et tels en effet que les verres de Bohême ».

Dans la galerie dite Moëllon, « un assès grand nombre d'ouvriers » s'occupaient à doucir les glaces en petit volume. En revanche, dans la grande galerie abritant les roues destinées à doucir les grands volumes, beaucoup de bancs étaient inoccupés. C'est que bien des hommes avaient

33. Arch. Dép. Côte-d'Or, C 3720. Requête datée de 1769.

34. Pierre Bodineau, « Les aides aux entreprises en Bourgogne à la fin de l'Ancien Régime », *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, fasc. 46, Dijon, 1989, pp. 141-151.

dû partir chercher le blé que les entrepreneurs avaient acheté sur des marchés extérieurs moyennant beaucoup « de soins et d'argent » pour éviter la disette menaçante.

Dans une troisième galerie de nombreux ouvriers, hommes et femmes, polissaient les glaces doucies. Dans un bureau voisin, on finissait ce polissage. Les magasins abritaient des glaces brutes : « La majeure partie étoit fort blanche et d'une fort bonne qualité ». Mais il y avait peu de glaces entièrement polies, car, depuis quelques jours, on avait fait « des expéditions très considérables tant à Lyon que dans le magasin à Dijon. Et qu'à peine ils pouvoient suffire pour remplir les commissions et commandes qu'on leur demandoit de toute part, ainsi que pour ce qui concerne les verres à vitre façon de Bohême ». Dans un atelier voisin, on extrayait les sels des cendres. Le magasin des approvisionnements contenait toutes sortes de matières brutes ou préparées, mais en quantités peu importantes. En revanche il y avait beaucoup de bois.

La visite de Rouelles laissait donc une impression très positive au visiteur. Celui-ci fut également satisfait, le 20 mai suivant, lors de son inspection du magasin de Dijon, situé place Charbonnerie³⁵. Ce dernier contenait des glaces et des verres à vitres. Les commis du sieur Allut, Thierry et Bonhomme, venaient de faire des expéditions « considérables » à Lyon, Dole et Besançon : leurs livres en faisaient foi. Aussi, le 29 novembre 1771, les États confirmèrent-ils la subvention accordée en 1766 et invitèrent le trésorier général Claude-Jean Rigoley d'Ogny à verser 10 000 livres pour les années 1770 et 1771. En même temps, ils ordonnaient l'aménagement du chemin conduisant d'Is-sur-Tille à Rouelles, qui aurait désormais vingt pieds de largeur avec des fossés de quatre pieds chacun³⁶.

- *De nouveaux responsables*

Allut le jeune et son père restaient les entrepreneurs en titre, mais une partie des responsabilités étaient passées en d'autres mains. Jacques Maupetit tendait à occuper la première place. Dans une requête de la fin de l'année 1772, il se disait toujours « seul syndic, caissier et directeur général des créanciers de la manufacture ». Il sollicitait alors l'aide des états de Bourgogne « pour subvenir aux frais de voyages et de procédures qu'il est dans l'indispensable nécessité de faire pour repousser les chicanes multipliées et toujours renaissantes du baron de Marivet ». Il souhaitait de plus obtenir le titre de manufacture royale pour Rouelles et la noblesse pour

35. Aujourd'hui, rue de la Préfecture. Cf. Eugène Fyot, *Dijon. Son passé évoqué par ses rues*, 2^e éd., Dijon, Damidot, 1960, p. 121.

36. Arch. Dép. Côte-d'Or, C 3720 (pour le rapport de Bernard de Chanteau et la décision des États).

lui-même, conformément aux négociants en gros qui se seraient distingués dans leur profession, noblesse accompagnée du cordon de l'ordre de Saint-Michel.

Selon Maupetit, le remplacement de Marivetz par « un capitaliste honnête », les avances consenties par plusieurs créanciers, un emprunt de plus de 200 000 livres auprès d'un certain Henry de Lyon avaient permis le développement de la production. Les projets ne manquaient pas, puisque l'on allait « faire construire quatre fours de recuissons et prolonger la halle pour augmenter la fabrication ». Comme M. Allut le fils ne pouvait seul faire face à ce développement, le nombre des commis avait dû être augmenté³⁷.

Parmi les nouveaux venus se trouvait depuis 1772 un ancien directeur de Saint-Gobain, Jean-Julien-Nicolas Saaz-Delahaye, appelé, comme il l'expliquera lui-même en 1788, pour « diriger et rétablir la fabrication et luy procurer le degré de perfection, notamment pour la couleur blanche et cristalline qui jusqu'alors avoit manqué aux glaces de cette dernière manufacture et l'avait singulièrement discréditée »³⁸. Ses efforts, conjugués à ceux d'Antoine Allut et de Jacques Maupetit, semblent avoir donné de bons résultats. Les rapports de Bernard de Chanteau en témoignent : à la fin de 1772, il soulignait « le nombre prodigieux d'ouvriers » employés à la manufacture, « la grande quantité et la bonne qualité des glaces » fabriquées ; le 2 juin 1773, il évaluait à trois cents le nombre de personnes employées à Rouelles, il estimait les approvisionnements nécessaires assurés correctement, la production abondante et diversifiée, le magasin de Dijon (devant l'église Notre-Dame) fort bien garni et procédant à de nombreuses expéditions vers des villes très diverses³⁹.

Jacques Maupetit avait pris le titre de directeur général de la manufacture lorsque, dans une nouvelle requête aux États datée de 1766, il chiffrait les progrès accomplis entre 1770 et 1774 : d'une valeur de 150 820 livres, la production était passée à celle de 593 368 livres. Pour répondre à une demande accrue, de nouveaux aménagements paraissaient indispensables ainsi que des magasins plus spacieux à Dijon et des logements pour les ouvriers.

Les États se montrèrent généreux. Le 5 janvier 1776, ils accordèrent à la manufacture « tous les bâtimens qui composent l'hôtel de la Monnoye avec les dépendances » en y joignant un cahier des charges en onze points, concernant essentiellement l'entretien des lieux. Les manufacturiers s'engageaient aussi à y établir « des magasins de ce qu'on appelle Petite

37. *Ibid.* Décembre 1772.

38. *Ibid.* 1788.

39. *Ibid.* Fin 1772 et 2-5 juin 1773. La rue de la Charbonnerie partait de la place Notre-Dame : le magasin était donc situé dans ces parages.

Miroiterie..., journallement ouverts au public », pour y « vendre cette espèce de marchandise et en gros et en détail », ainsi que des ateliers « propres à contenir au moins soixante ouvriers ou ouvrières... occupés toute l'année au poli des glaces ». Le tain devrait être mis désormais exclusivement à Dijon. Manifestement les États entendaient faire profiter la main d'œuvre dijonnaise de l'aide accordée à la manufacture, ainsi délocalisée en partie. La subvention annuelle passait de 5 000 livres à 12 000 livres. Jacques Maupetit souscrivit à l'ensemble de ces conditions le 16 janvier 1776⁴⁰.

La manufacture de Rouelles semblait donc bien sortie de l'ornière, solidement tenue en mains par de bons gestionnaires et aidée efficacement par les états de Bourgogne. Claude Pris, s'appuyant sur les archives de Saint-Gobain, estime que l'établissement put fabriquer entre 1770 et 1778, pour 1 982 000 livres de glaces de bonne qualité, dégager un bénéfice de plus d'un million et dédommager ses créanciers. « Ses glaces étaient belles et se retrouvaient dans tout le sud-est de la France ». Les miroitiers de Dijon, Langres et Besançon n'avaient plus de trafic avec Paris⁴¹. Rouelles attirait de nombreux ouvriers et les autorités diocésaines de Langres durent en tenir compte : simple annexe de Vitry-en-Montagne, Rouelles reçut cependant un vicaire résidant à partir de 1776, et c'est également à cette date que commencent ses registres paroissiaux⁴².

IV. LA FIN DE L'AVENTURE

Pourtant l'aventure tirait à sa fin. En trois étapes, toute activité industrielle allait cesser dans le petit village de la montagne langroise.

- *L'échec de la manufacture de glaces*

Le succès restait manifestement fragile. Au début de 1778, les Allut père et fils, « propriétaires de la manufacture », et Jacques Maupetit

40. *Ibid.* Janvier 1776. L'hôtel de la Monnaie se trouvait depuis le début du XVIII^e siècle au n° 25 de l'actuelle place Saint-Michel (hôtel de Croy). Un édit de février 1772 supprima l'hôtel de la Monnaie de Dijon. Cf. E. Fyot, *op. cit.*, pp. 462-464.

41. C. Pris, *op. cit.*, pp. 764-765 et 1235.

42. C.-F. Roussel, *Le diocèse de Langres. Histoire et statistique*, T. II, Langres, Dallet, 1875, p. 232. Les registres paroissiaux de Rouelles, conservés aux Archives départementales, révèlent les noms de plusieurs commis et ouvriers de la manufacture. On y relève en particulier le baptême de deux enfants de Jean-Julien-Nicolas Saaz de la Haye, directeur de la manufacture de glaces de Bourgogne, et de Louise-Angélique Dollé : Louise-Justine-Sophie, baptisée le 3 mai 1776 (marraine : sa sœur aînée, Anne-Louise-Henriette), et Richard-Firmin, baptisé le 12 avril 1778 (marraine : Adélaïde Dollé, fille de Étienne Dollé, marchand de bois à Saint-Gobain, ville où avait dû se marier Saaz-Delahaye).

« syndic et directeur général » lançaient un appel au secours en direction des états de Bourgogne, leur entreprise étant menacée d'un « danger éminent ». Le 21 mai de la même année, les Élus accordaient une somme de 30 000 livres pour les trois ans à venir, à raison de 10 000 livres par an. C'était moins que précédemment et ne répondait sûrement pas à l'attente des manufacturiers. De plus, le 13 décembre 1779, cette subvention fut supprimée, les entrepreneurs n'ayant pas respecté les clauses de la convention du 5 janvier 1776⁴³. Dans sa requête de 1788, Saaz-Delahaye précisait que « la mésintelligence des chefs » avait entraîné la cessation d'activité au mois de juillet 1778.

Le combat des chefs n'avait pas cessé depuis les origines et Marivetz semble bien l'avoir alimenté régulièrement. En 1776, Maupetit évoquait déjà « toutes les contestations nées et à naître entre les sieurs Allut, Marivetz et les créanciers de la manufacture ». Le roi en avait attribué la connaissance et le règlement à l'intendant de Bourgogne, ce qui devait diminuer « les frais de voyages, de séjours et de procédure qui, depuis six ans, se montent à une somme très considérable ». Mais Marivetz avait récusé cette attribution « en représentant que Dijon étant le siège de ses ennemis, ses intérêts y courraient les plus grands risques »⁴⁴. Il en appelait donc au parlement de Paris. En bref, le baron n'avait cessé de multiplier les embarras et cela avait coûté fort cher en temps et en argent aux responsables de la manufacture.

Ces difficultés (liées aux prétentions du seigneur de Rouelles, à ses droits de propriété sur la manufacture elle-même, sur l'usage des forêts) n'expliquent pas tout. Saint-Gobain n'avait pas vu sans inquiétude le développement de Rouelles. Elle ne cessa de faire espionner son concurrent et elle agit vigoureusement auprès des miroitiers. Elle ouvrit un dépôt à Dijon chez Bazire et à Lyon chez Lorrain, deux anciens actionnaires de Rouelles qu'elle réussit à détacher de cette dernière. Puis elle frappa un grand coup : elle vendit ses glaces 35 % au-dessous du tarif. Pour tenter de résister, Rouelles abaissa également ses prix de 30 à 50 %. Mais si Saint-Gobain pouvait se permettre le luxe d'un dumping prolongé, Rouelles n'y survécut pas⁴⁵. La glacerie arrêta ses activités en 1778.

Ainsi se terminait l'aventure commencée à peine vingt ans plus tôt. Maupetit reprit sans doute le chemin de Lyon. Les Allut père et fils retournèrent dans leur Languedoc originel où le père mourut en 1786. Antoine Allut fils (dont la femme serait morte en 1780 et inhumée dans la tour du château de Rouelles) regagna Uzès, se fit avocat, se lança dans la

43. Arch. Dép. Côte-d'Or, C 3720. 1778 et 1779.

44. *Ibid.* Requête de 1776.

45. C. Pris, *op. cit.*, pp. 764-765.

politique, fut député du Gard en 1791 et guillotiné à Paris au début de juillet 1794. Claude-Etienne de Marivetz, définitivement reconnu propriétaire de la terre et seigneurie de Rouelles en 1786, se retira à Langres pour y mener une vie sans histoire ; en 1791, à 62 ans, il mit fin à son long célibat en épousant une jeune veuve de trente-deux ans, Marie-Madeleine Maison, baronne de Ségraux, qui lui donna deux enfants ; arrêté pendant la Terreur, il monta sur l'échafaud le 25 février 1794.

Saaz-Delahaye était resté à Rouelles, espérant le redémarrage de l'entreprise. Las d'attendre, en 1788, il adressa aux états de Bourgogne une requête pour solliciter leur aide ; il envisageait d'installer une « fabrique de savon noir », « très avantageuse à la province, tant pour les blancheries, bonneteries et les manufactures que pour l'utilité des particuliers qui en feroient usage et épargneroient environ moitié sur le prix du savon ordinaire ». Les États ne donnèrent pas suite et l'histoire ne dit pas ce que devint l'ancien directeur, qui vivait encore à Rouelles le 17 octobre 1792⁴⁶.

- *La verrerie de Caroillon de Vandeuil*

Si l'on en croit Claude Pris et les archives de Saint-Gobain, la manufacture elle-même serait demeurée propriété d'Allut. Après de vains pourparlers avec Saint-Gobain pour le rachat de l'entreprise, ce dernier l'aurait revendue en 1785 à un certain Dulion du Jarry, qui aurait tenté de relancer l'affaire, mais se serait heurté à l'opposition de l'intendant de la généralité. Dulion du Jarry (qui demeurait à Paris) aurait essayé une nouvelle fois de relancer l'entreprise en 1790, en s'associant avec le député Bouchotte de Bar-sur-Seine. En vain⁴⁷.

Les archives révolutionnaires du département de la Haute-Marne montrent que Marivetz était reconnu comme seul propriétaire des bâtiments de l'ancienne manufacture : ceux-ci furent confisqués avec tous ses biens après son arrestation et sa condamnation à mort⁴⁸. Lors de la mise en vente de ces derniers, le château, estimé 4 500 livres constituait le premier lot : il fut acheté par la veuve de Marivetz. Le deuxième lot comprenait les « bâtiments et cour qui servoient à la manufacture des glaces » et qui se trouvaient « dans le plus mauvais état : partie des couverts sont tombés avec une partie des bois, la plus grande partie n'est bonne que pour démolition » ; le tout, y compris les murs de clôture, « tombés pour la plus grande partie », était estimé 2 500 livres.

46. Arch. Dép. Côte-d'Or, C 3720. Requête de 1788. La présence de Saaz-Delahaye à Rouelles en 1792 est attestée dans le contrat notarié par lequel Marivetz loue à Antoine Georgemel la plupart de ses biens de Rouelles : Arch. Dép. Haute-Marne, 4 E/262, minute du 23 septembre 1793, enregistrant un contrat du 17 octobre 1792.

47. C. Pris, *op. cit.*, p. 1235.

48. Arch. Dép. Haute-Marne, 1 Q 563. Procès-verbal de consistance, division et estimation des biens confisqués sur Marivetz, 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794).

Le 21 frimaire an III (11 décembre 1794), trois gros acheteurs de biens nationaux se portèrent acquéreurs de ce deuxième lot pour 10 500 livres. Il s'agissait de Jean Quilliard, maître de forges, Antoine Georgemel, l'un des anciens employés de la manufacture, devenu fermier de Marivetz, et Abel-François-Nicolas Caroillon-Vandeul. Ils entreprirent de réparer et de reconstruire les bâtiments en vue d'y établir une verrerie. Entre-temps, la veuve de Marivetz avait fait reconnaître ses droits et ceux de ses enfants sur partie des biens de Rouelles. Le 23 prairial an IV (10 juin 1796), les trois acquéreurs et Marie-Madeleine Maison, veuve Marivetz, signaient devant Claude Drevon un accord rédigé par le notaire Jourdheuille.

Les acquéreurs rétrocédaient à la veuve Marivetz l'ensemble des bâtiments achetés par eux en l'an III. Ils devaient en conserver la jouissance durant vingt-cinq ans moyennant la livraison de seize quintaux et demi de blé, le 1^{er} prairial de chaque année, au domicile de la dame, à Langres. Au terme des vingt-cinq années, celle-ci pourrait redevenir pleinement propriétaire des lieux. Elle se réservait la jouissance de cinquante arpents de bois, le reste étant divisé en vingt-cinq coupes annuelles d'environ vingt arpents chacune, destinées aux entreprises des exploitants (mais il fallait tenir compte du procès en cours entre la commune de Rouelles et les Marivetz, donc prévoir d'éventuelles compensations à la non-jouissance possible des coupes prévues). Les fermages consentis au seul Georgemel pour le château et les terres étaient transférés aux trois acquéreurs pour la durée des baux commencés le 1^{er} floréal an III (21 avril 1795) et prorogés pour une durée de vingt-cinq ans⁴⁹.

En fait le démarrage de l'entreprise fut très lent. Il semble que Caroillon soit devenu le seul propriétaire de l'affaire, à la suite d'échanges et de compensations entre associés. Dans une lettre adressée à son épouse le 11 thermidor an IV (28 juillet 1796), Caroillon évoquait la situation de la verrerie : « Elle devait, suivant Dobson, marcher dès la fin de septembre de l'an dernier, et elle ne marchera pas avant la fin du mois d'octobre prochain. A cette occasion, je recommande à mon fils d'écrire à Texier, de Lyre, de faire faire [par la fonderie de Lyre] une douzaine de poches à verrier et deux douzaines de cannes à souffler les bouteilles »⁵⁰. Ces prévisions étaient beaucoup trop optimistes, puisque le 6 frimaire an VI (26 novembre 1797), la verrerie ne fonctionnait toujours pas. Les travaux d'aménagement se poursuivaient, nourrissant les espoirs d'une région déshéritée : « elle pourrait servir à allimenter plus de cent individus »⁵¹.

49. Arch. Dép. Haute-Marne, 4 E/268, minute Jourdheuille 266.

50. Cité par Jean Massiet du Biest, *Monsieur de Vandeul, gendre de Diderot, capitaine d'industrie, 1746-1813*, Langres, S.H.A.L., 1967, pp. 96-97.

51. Arch. Dép. Haute-Marne, L 361. État des fabriques du canton d'Auberive.

Ce n'est que le 2 thermidor an VI (20 juillet 1798) qu'un appel d'offre fut lancé pour un bail de neuf années, à compter du 1^{er} vendémiaire an VII (22 septembre 1798) pour diriger la verrerie (cour spacieuse, superbe hallage avec trois fours de fusion, magasins, logements, etc.)⁵². Nous ignorons qui l'emporta. En l'an X (1801-1802), Caroillon rémunérait un certain Cauzou, directeur, assisté du citoyen Soustermeister⁵³. Selon les enquêtes préfectorales, l'entreprise employait en 1808 environ cinquante ouvriers et produisait du verre à vitres ; en 1812, environ cinquante ouvriers fabriquant verre à vitres et gobeletterie, pour une valeur d'environ 65 000 francs⁵⁴. Selon les registres des expéditions de l'an IX à l'an XI (1801-1804), le verre à vitres partait vers Chablis chez Guillemillot, vers Paris chez Denisot et Le Roux, vers Auxerre chez Sergent, vers Châlons chez GrosPierre, vers Gray chez Laporte, vers Dijon chez Builliot⁵⁵.

- *La mort de Rouelles*

Caroillon était-il encore entrepreneur à Rouelles en 1812 ? Peut-être, mais ses archives ne dépassent pas pour cette fabrique l'année 1811 et le gendre de Diderot mourut le 18 janvier 1813 à Paris. Nous ignorons qui fit alors marcher la verrerie. En 1820, le 18 octobre, la veuve Marivetz, sa fille Dorothee et le mari de cette dernière, Louis de Bonnezeze, propriétaire à Wassy, vendirent à Antoire-Sébastien Rivot, propriétaire de la verrerie de Bayel⁵⁶, l'établissement bourguignon et ses dépendances ainsi que la ferme du Charmoy pour la somme de 15 000 francs⁵⁷. Les Marivetz ne conservaient plus de leur ancien fief que les forêts.

En 1831, Rivot céda la verrerie à Robert Bouilly et Robert Legrand, de Bar-sur-Aube⁵⁸, qui confièrent la fabrication à un fermier, Rousseau ; celui-ci employait cinquante ouvriers en 1836⁵⁹. Rousseau était encore dit « maître de verrerie » lors de la mise en vente de l'entreprise en 1840. L'acte de mise en adjudication prévoyait la démolition des bâtiments « dans le cas où l'on ne voudrait pas les conserver » ; celle-ci pourrait « fournir de nombreux matériaux de toute espèce ». « La halle, notamment, qui a 53 mètres de longueur sur 20 de largeur au moins, sans mur de refend, possède une

52. Bibliothèque diocésaine de Langres, Ms 486. Placard imprimé.

53. D'après les archives de Rouelles conservées dans le fonds Caroillon de Vandeuil : Arch. Dép. Haute-Marne, 2 E 140, 141, 144, 145, 161. An VII-1811.

54. Arch. Dép. Haute-Marne, 209 M 4 (1808) et 209 M 8 (1812)

55. J. Massiet du Biest, *op. cit.*, p. 97.

56. Bayel, Aube, arr. et c. de Bar-sur-Aube.

57. Arch. Dép. Haute-Marne, 4E/219, minute Barbier. 33Q3/83, f° 19.

58. Arch. Dép. Haute-Marne, E dépôt 1109. Cadastre de Rouelles.

59. Arch. Dép. Haute-Marne, 167 M 25.

couverture en tuile, supportée par une charpente magnifique ». Le notaire d'Auberive, Picard, racheta les bâtiments, qui furent effectivement détruits en partie dès avant 1842, et l'ensemble du domaine foncier fut démembré⁶⁰. Restés propriétaires du château, Legrand et Bouilly le vendirent en 1853⁶¹.

Ainsi s'achevait définitivement l'entreprise imaginée quatre-vingt-dix ans plus tôt par des gens imprégnés de l'esprit des Lumières. Mieux encore que la manufacture textile d'Auberive créée par Caroillon de Vandeuil⁶², Rouelles semblait répondre aux vues novatrices d'entrepreneurs pétris d'idées libérales et de volonté créatrice. Mais la manufacture rêvée par les initiateurs du projet fut un échec.

Claude-Étienne de Marivetz porte sans doute une bonne part de responsabilité dans celui-ci. Il voulut rester maître de l'entreprise, alors qu'il n'en avait ni les moyens financiers ni les capacités techniques. Ceux qui disposaient des capitaux n'entendaient nullement se soumettre aux caprices d'un seigneur, trop soucieux du maintien de droits archaïques, alors même qu'ils entendaient faire de Rouelles une entreprise anti-privilege, une machine de guerre contre les monopoles. Les techniciens employés à Rouelles avaient été formés à Saint-Gobain : les Bosc, les Saaz-Delahaye apportaient avec leur savoir-faire les ressentiments qu'ils nourrissaient contre une compagnie qui n'avait pas su reconnaître leurs capacités. Mais Saint-Gobain disposait de solides appuis dans les milieux gouvernementaux, de nombreux amis chez les financiers et un très large réseau de distribution. Isolée dans ses bois, Rouelles pouvait difficilement lutter.

Que pensaient aussi les villageois de Rouelles de cette usine qui venait bouleverser leurs habitudes ? Certes, ils pouvaient y trouver des ressources complémentaires. Mais que de contraintes ! Ainsi la route qu'avaient fait ouvrir les états de Bourgogne avait coûté à la communauté « la perte de beaucoup de terres, d'une grande quantité de bois et un nombre très considérable de jours de corvée »⁶³. Il avait fallu défendre en justice les droits d'usage dans les forêts et cela aussi avait coûté cher à la communauté⁶⁴. Faudrait-il également agrandir le cimetière que le visiteur ecclésiastique, en l'occurrence le chanoine Didier-Pierre Diderot, venu

60. Arch. Dép. Haute-Marne, 23 J 4 (affiche de la vente). 3 Q 3/59-61 (ventes à Rouelles, 1840-1842).

61. Arch. Dép. Haute-Marne, E dépôt 1109 (cadastre)

62. Georges Viard, « Auberive et Monsieur de Vandeuil », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 10, avril 1991, pp. 123-136.

63. Arch. Dép. Côte-d'Or, C 104.

64. Arch. Dép. Haute-Marne, E dépôt 437 et 438.

inspecter comme archidiacre la paroisse, le 19 septembre 1785, trouvait trop petit, « surtout si la manufacture de glaces est relevée »⁶⁵ ? Ne valait-il pas mieux, pour beaucoup d'habitants, que ne rouvrît pas une fabrique qui troublait la quiétude ancestrale ?

Dans une lettre de 1791 adressée à son voisin La Coste, ancien seigneur de Rochetaillée, Claude-Étienne de Marivetz écrivait : « Nous avons été à Rouelles dîner et nous promener, cinq personnes. La journée était superbe et nous en avons bien profité. Mon pauvre Rouelles, dans quel état il est ! Avec quel intérêt cependant je l'ai revu ! Que de projets j'y a faits⁶⁶ ! » Dans la fabrique de vitres et bouteilles créée par Caroillon de Vandeul, aurait-il reconnu la manufacture de glaces rivale de Saint-Gobain et modèle pour l'*Encyclopédie* ?

Georges VIARD

65. Bibliothèque diocésaine de Langres , Ms 18.

66. C. Petit, *art.cit.*, p. 61.